

LUTRIN 8 : La Villa Kermaria



Le témoignage du passage d'un village de pêcheur à un lieu de villégiature

Édifiée vers 1895 par le quimpérois Victor Floch, commis principal des Postes et Télégraphes, la villa Kermaria témoigne de la transition de l'Île-Tudy du statut d'un village de pêcheur à un lieu de villégiature.

Cette transition trouve ses origines en 1884 lors des fameuses régates organisées par la *Société des Régates de l'Île-Tudy-Loctudy* qui attiraient des personnalités telles que Aristide Briand (politicien rendu célèbre pour avoir été l'initiateur de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905), Waldeck Rousseau (également politicien, célèbre pour sa loi sur les syndicats de 1884 et pour sa loi du 1er Juillet 1901 et la liberté d'association).

Dès lors, des équipements hôteliers se développent et des résidences secondaires se construisent comme cette villa donnant sur la rivière de Pont l'Abbé.

Un épisode anecdotique des débuts du tourisme à l'Île-Tudy : les vacances de Paul Poiret

C'est à bord du *Nomade*, luxueuse résidence flottante, que Paul Poiret, célèbre couturier et décorateur d'intérieur parisien, explore la Bretagne et découvre l'Île-Tudy. Il décide vers 1910/11 de louer par correspondance la villa Kermaria pour la somme de 2000 francs (somme jugée considérable pour l'époque) pour des vacances d'une durée de six mois, du 1er mai au 1er novembre. Mais en arrivant, Paul Poiret aurait trouvé la maison « nue et mal meublée ». Ne trouvant une autre location, il



décide de réaliser à ses frais des travaux afin de rendre la maison plus conforme à ses goûts, et ce, sans en avertir le propriétaire. Quand la villa est libérée fin septembre, Victor Floch, constatant les dégâts, le fait assigner devant le juge de Paix de Pont l'Abbé. Paul Poiret est condamné à remettre la villa dans son état d'origine et à payer 348 francs de dommages et intérêts. Le couturier aurait commenté la sanction de la sorte « Ce breton borné qui aurait pu tirer un grand parti d'une salle à manger décorée par Naudin ne comprenait pas son bonheur ». Il fait appel mais est condamné le 6 mars 1913 à payer 300 francs supplémentaires de dommages et intérêts.

Il retourne en Bretagne en 1912 pour des vacances, mais cette fois-ci sur l'autre rive, à Loctudy.

De ces vacances, certains gardent de mauvais souvenirs tels que Victor Floch, mais encore les pêcheurs locaux ayant vécu cette cohabitation difficilement ; d'autres encore, en conservent de plus positifs, notamment lors de l'organisation de soirées dont relate Max Jacob : « J'arrive de chez Poiret seulement ce matin. Je suis un peu fatigué d'avoir pêché, chassé, ramé, bu, mangé, de m'être déchaussé, rechaussé, baigné, bu encore et accompagné des instruments à cordes sur un piano faux ».

Plus tard, une démocratisation du tourisme

C'est 1936, avec les congés payés, qui marque la date où le tourisme prend son essor et se développe chez des classes sociales moins fortunées que celle à laquelle appartient Paul Poiret. Après la Seconde Guerre mondiale, la location saisonnière commence à se développer. Au sein de la commune, c'est d'abord le recevoir des postes Quillivic qui reçoit les demandes de location et qui les met à la disposition des loueurs de la commune. À partir de 1954, Huitric prend le relais jusqu'en 1957. Longtemps un handicap, la fermeture de la dernière conserverie en 1957 a permis l'essor définitif du tourisme. Aujourd'hui, le taux de résidences secondaires atteint 72%, et les plages et la beauté du paysage attirent chaque année des milliers de touristes.

Bibliographie

(Collectif), *L'Île-Tudy de 1800 à nos jours*, L'Île aux Idées, 2007

Sitographie

Amis musée Bretagne : <https://amismuseebretagne.files.wordpress.com/2021/10/bulletin-nc2b0104.pdf>